

Zeitschrift: Korrespondenzblatt des Bernischen Lehrervereins = Bulletin de la Société des instituteurs bernois
Herausgeber: Bernischer Lehrerverein
Band: 18 (1916-1917)
Heft: 3

Artikel: Pléthore d'instituteurs dans le Jura bernois
Autor: Hoffmeyer
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-242938>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Auf diese Ausführungen gestützt stellen wir folgende Thesen auf:

1. Der Ueberfluss an Lehrkräften aller Schulstufen und beider Geschlechter ist eine unbestreitbare Tatsache und verlangt die volle Aufmerksamkeit des B. L. V. und der Behörden.

2. Vor dem Krieg bestand eher ein Mangel an männlichen Lehrkräften der Primarschulstufe. Der gegenwärtige Ueberfluss kann als ein augenblicklicher betrachtet werden, der sich in normalen Zeiten wieder ausgleichen wird. Bis dahin sollte die Erteilung von Wahlfähigkeitsausweisen an ausserkantonale Lehrer eingestellt werden.

3. a. Der Ueberfluss an Primarlehrerinnen machte sich schon vor dem Kriege bemerkbar und wurde in den letzten zwei Jahren zur Kalamität. Schuld daran ist, dass die beiden Lehrerinnenseminarien in der Stadt Bern zu wenig Rücksicht nehmen auf den Bedarf. Eine wirkliche Besserung wird nur möglich werden, wenn der Staat seinen Einfluss auf die Lehrerinnenbildung stärker zur Geltung bringt. Dies verlangt eine Reorganisation der Lehrerinnenbildung.

b. Da die wirtschaftlichen Verhältnisse der Gegenwart die Frau zur Ausübung eines Berufes nötigen, die Möglichkeit zur Erlernung eines solchen aber zu selten ist, so soll der Regierungsrat eine Studienkommission einsetzen zur Prüfung der Frage der weiblichen Berufstätigkeit und Berufsbildung.

4. Um dem Ueberfluss an bernischen Sekundarlehrern und -lehrerinnen zu steuern und um die aus den bernischen Staatsseminarien hervorgegangenen Lehrkräfte nicht schlechter zu stellen als die Absolventen anderer Seminare und als die Maturanden der Gymnasien, sind von den Bewerbern um ein bernisches Sekundarlehrerpatent das bernische Primarlehrerpatent und zwei Jahre praktischer Schuldienst zu verlangen.

Société des Instituteurs bernois.

Pléthore d'instituteurs dans le Jura bernois.

Rapport de M. Hoffmeyer, Bassecourt.

Il y a une dizaine d'années, alors que l'industrie horlogère était en pleine prospérité, les jeunes gens sortant de l'école primaire trouvaient très facilement un métier rémunérateur et se souciaient fort peu d'études pédagogiques. C'est alors que l'on pouvait constater une pénurie d'instituteurs dans le Jura bernois. A part quelques rares exceptions, tous les élèves sortant de l'école normale trouvaient immédiatement une

place. A cette époque, il était même difficile à un maître malade de trouver un remplaçant. Les institutrices, par contre, ont toujours été très nombreuses. Aujourd'hui, la situation est bien changée.

a. Instituteurs.

Le Jura bernois compte actuellement environ 270 classes desservies par des instituteurs de langue française. De toutes ces classes, deux seulement sont desservies provisoirement. Or, pour fournir les maîtres à ces 270 classes, il sort chaque année de l'école de Porrentruy une moyenne de 15 jeunes instituteurs. Depuis 1906 jusqu'au printemps 1916, soit pendant une période de 11 années, 168 jeunes gens ont été diplômés dans cette école. Donc, en 20 années, le contingent des instituteurs nouvellement diplômés pourrait desservir toutes les classes du Jura bernois. En admettant que, pendant ce laps de temps, le quart des membres du corps enseignant doit être remplacé pour cause de décès, retraite, etc., la période normale d'enseignement serait ramenée à 25 années. Or, d'après les renseignements fournis par MM. les inspecteurs, il résulte que plus de 50 instituteurs ont plus de 30 ans de service, soit environ le sixième. Par conséquent, il est indubitable que plusieurs instituteurs doivent aujourd'hui se trouver sans place stable. Leur nombre ne cessera de s'accroître dans l'avenir si on ne porte remède à cet état de chose. A ma connaissance, il y a actuellement plus de 30 instituteurs qui sont sans place ou qui ne font que des remplacements temporaires. Ce nombre ne diminuera que de 4 ou 5 unités jusqu'au printemps prochain, au moment où 15 élèves de l'école normale de Porrentruy seront vraisemblablement diplômés, ce qui portera le nombre des instituteurs sans place à 40, soit plus de 1 sur 7. Il y a actuellement dans cet établissement 15 élèves en 1^{re} classe, 10 en 2^e, 14 en 3^e et 12 en 4^e.

Le nombre des élèves étant actuellement moindre qu'il n'était dans la dernière période décennale, le nombre de 40 instituteurs sans place sera donc un maximum. Il y a lieu en outre de considérer que parmi ces derniers il y en a une dizaine qui suivent des cours universitaires, afin d'obtenir le brevet de maître secondaire. Considérant aussi qu'il est nécessaire qu'un certain nombre d'instituteurs soient disponibles pour des remplacements en cas de maladie, service militaire, congé, etc., il ne faut pas juger la situation trop mauvaise dans le Jura bernois pour ce qui concerne les instituteurs. Il y a 5 ans, la situation était tout à fait normale. Si, aujourd'hui, il y a vraiment pléthore, le mal est facile à enrayer. L'école normale de Porrentruy étant le seul établissement qui alimente en insti-

tuteurs le corps enseignant de la partie française du Jura bernois, c'est dans cet établissement qu'il y aurait lieu de prendre les mesures propres à régulariser la situation. La Commission de l'école normale, mise au courant chaque année par MM. les inspecteurs du nombre des instituteurs sans place, ne recevrait dans ledit établissement qu'un nombre d'élèves proportionné aux besoins. Il est fort probable aussi qu'une fois la guerre européenne terminée, l'équilibre se rétablira de lui-même, car nombreux seront les jeunes gens qui trouveront dans les pays voisins l'occasion de se créer des situations plus enviables que celles que le nôtre leur refuse.

De cet exposé très sommaire découlent les conclusions suivantes:

1° En l'an 1906, il y a eu pénurie d'instituteurs dans le Jura, en 1916 il y a pléthore.

2° 30 instituteurs environ se trouvent actuellement sans place définitive, y compris ceux qui poursuivent leurs études.

3° La commission de l'école normale et la Direction de l'Instruction publique sont priées de remédier à la situation.

b. Institutrices.

Il y a environ 240 classes desservies par des institutrices de langue française. La majorité des institutrices est formée à l'école normale de Delémont, avec une série sortante chaque année. Jusqu'à ce jour, les sections pédagogiques de St-Imier et de Porrentruy formaient aussi un certain nombre de maîtresses primaires. Ces sections sont actuellement supprimées. Cependant, à ma connaissance, l'école secondaire de Porrentruy a reçu encore cette année des élèves dans sa section pédagogique.

Actuellement, d'après les renseignements que j'ai pu recueillir, grâce à l'amabilité de MM. les inspecteurs, il y a dans le Jura bernois environ 50 institutrices qui n'ont pas de place stable. Avant la guerre, bon nombre d'institutrices qui ne trouvaient pas à se placer chez nous partaient pour l'étranger et réussissaient, soit en Autriche, en Allemagne ou en Angleterre, à se créer des revenus supérieurs à ceux qu'allouent les communes bernoises à un grand nombre de leurs institutrices. Les grandes difficultés créées par la guerre pour se rendre à l'étranger ne permettent plus à nos jeunes institutrices de s'ex-

patrier; de là le chiffre énorme de 50 institutrices sans place.

Dans les conditions actuelles, ce nombre ne diminuera pas; au contraire, chaque année un nouveau contingent d'institutrices nouvellement diplômées viendra grossir les rangs de leurs sœurs sans place.

Trouver la cause de cette surabondance, c'est en découvrir le remède. La suppression des sections pédagogiques des écoles secondaires de St-Imier et de Porrentruy diminuera déjà de quelques unités le nombre des candidats à l'enseignement. Je ne sais pas exactement le nombre des élèves actuellement à l'école normale de Delémont, mais il est certain qu'il n'est pas inférieur à 40, ce qui donnerait une moyenne d'environ 13 élèves par série. Ce nombre, vu les circonstances, est beaucoup trop élevé, et si nous aimerions à voir moins de collègues sans place, un moyen radical s'impose. L'école, avec le luxe de sa nouvelle construction, n'a pas pour unique but d'offrir à un prix relativement bas les moyens d'acquérir une instruction générale développée, permettant aux porteuses d'un brevet d'abandonner la carrière pédagogique avec d'autant plus de facilité que cette profession ne leur a jamais souri. Le vrai et seul but de l'école normale est de former des institutrices capables et zélées, selon les besoins du Jura. Si, comme je l'ai dit pour les instituteurs, on avait, ici aussi, toujours proportionné les entrées dans cet établissement aux besoins réels, nous n'aurions pas à déplorer aujourd'hui ce grand nombre d'institutrices dépourvues de classe.

Dans le corps enseignant féminin aussi, je suis persuadé qu'après la guerre, l'équilibre se rétablira peu à peu, sans que des mesures spéciales autres que celles mentionnées plus haut soient prises. Pour terminer, je conclus:

1° Bien qu'il y ait depuis longtemps déjà trop d'institutrices dans le Jura, la situation n'est cependant pas alarmante.

2° Environ 40 institutrices se trouvent actuellement sans place définitive.

3° Suppression des classes d'école normale aux écoles secondaires pour filles de Porrentruy et de St-Imier.

4° L'enseignement durera quatre ans à l'école normale des filles de Delémont.

5° Quant à la question des institutrices, voir thèse 3 pour instituteurs.

Konferenz der Sektionspräsidenten des B. L. V.

Samstag den 20. Mai 1916.

Vertreten sind 31 Sektionen; eine ist entschuldigt. Vom K. V. nehmen 9 Mitglieder an den Verhandlungen teil.

Conférence des présidents de section du B. L. V.

samedi, 20 mai 1916.

31 sections y sont représentées; une s'est fait excuser. 9 membres du C. C. prennent part aux délibérations.